

**MAIRIE DE LE BIOT**

18 route de l'église

74430 LE BIOT

Tel : 04 50 72 12 06

[mairie.lebiot@wanadoo.fr](mailto:mairie.lebiot@wanadoo.fr)

Le Biot,

Le 18 Août 2025

*Nous vous avisons que le*

## **77<sup>ème</sup> RALLYE MONT BLANC MORZINE**

Empruntera la route qui dessert votre résidence

**ES BONNEVAUX – LE BIOT**

**SAMEDI 06 SEPTEMBRE 2025 de : 10h15 à 17h20**

Entre la sortie du village de Bonnevaux et le village de Gys D32

**Cette route sera interdite à la circulation par ARRETE PREFECTORAL  
durant ces horaires.**

La préfecture se réservant le droit de modifier ces horaires en fonction du nombre de participants et des faits de course.

**Les reconnaissances auront lieu :**

**Samedi 30 août et dimanche 31 août de 8h00 à 19h00**

**Mardi 2 septembre de 15h00 à 19h00**

**Mercredi 3 septembre de 8h00 à 19h00**

**Jeudi 4 septembre de 8h00 à 15h00**

**Elles se dérouleront sur route ouverte et seront rigoureusement  
contrôlées**

**Explication pourquoi les horaires de reconnaissance sont si larges :**

Pour plus de fluidité par rapport au passage des véhicules de reconnaissance, ce qui perturbera moins la circulation habituelle.

A savoir que, les concurrents qui reconnaissent sont équipés d'un trackeur GPS. Ils sont suivis tout au long de leurs reconnaissances. L'opérateur nous informe par mail dès qu'un concurrent dépasse la vitesse et en cas d'excès de vitesse, ils seront sanctionnés par le rallye par des pénalités, en temps et pécuniaires.

Il est donc dans leur intérêt de respecter le code de la route.

Ils sont aussi identifiés par un numéro apposé sur leur voiture, ce qui les rend facilement identifiables.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension et nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur l'expression de nos meilleures salutations.

Monsieur le Maire ,  
Henri-Victor TOURNIER



**NUMERO À APPELER  
EN CAS D'EXTREME URGENCE PENDANT LES RECONNAISSANCES :  
06 43 22 65 52**